



# La Villa d'Hestia

Appartements de coordination thérapeutique  
Lits halte soins santé

Villeurbanne – Rhône



Secteur :  
Médico-social

Administratrice déléguée  
Dominique Blond

Directrice de pôle  
Martine Jechoux

Médecin LHSS  
Sarah Hibon

Médecin ACT  
Djamila Makhloufi

## > Les ACT d'Hestia, appartements de coordination thérapeutique

L'objet du service ACT est d'assurer la coordination médicale et psychosociale de personnes atteintes de maladies chroniques sévères et nécessitant un suivi médical et psycho-social individualisé et régulier.

Le but de cette prise en charge temporaire (environ 18 mois) est d'accompagner le résident afin qu'il devienne autonome par rapport à la gestion de la maladie et du traitement (prévention, suivi et régularité du soin et des différents aspects de la santé du résident) et pour les actes de la vie quotidienne. L'objectif final est la sortie vers un logement de droit commun. Certains résidents trouvent également un emploi pendant leur séjour aux ACT.

L'équipe pluridisciplinaire des ACT et un semi-collectif de 5 places se situent au sein des mêmes locaux que les lits halte soins santé. Les 17 logements mis à disposition des résidents se répartissent quant à eux principalement sur la commune de Villeurbanne, au sein du parc des bailleurs sociaux.

## > Les LHSS d'Hestia : des lits halte soins santé

Cette structure accueille toute personne adulte, homme ou femme, ne disposant pas de domicile ou ne pouvant l'investir et dont l'état de santé nécessite des soins médicaux et paramédicaux, qui lui seraient dispensés à domicile si elle en disposait.

Conformément à une circulaire du 7 février 2006, les lits halte soins santé « ne se substituent pas à l'hôpital et ne sont pas dédiés à une pathologie donnée », mais « offrent une prise en charge médico-sociale de la personne en situation de précarité. Ils sont destinés à l'accueil temporaire de personnes » (en principe 2 mois maximum) « quelle que soit leur situation administrative, dont l'état de santé ne justifie pas l'hospitalisation mais nécessite une prise en charge adaptée... un hébergement, des soins médicaux et paramédicaux, un suivi thérapeutique, un accompagnement social, des prestations d'animation et d'éducation sanitaire. Ils sont accessibles aux personnes handicapées. »

### • Un dispositif innovant

Les lits halte soins santé ont été définis par un texte de février 2006 (circulaire DGAS/SD1A/2006/47), l'ouverture des lits de la Villa d'Hestia suivant rapidement, en décembre 2007. Le projet a été monté en coopération étroite avec les tutelles du Rhône. Les lits « de repos » ouverts par le Samu social de Paris ou l'Armée du Salut à Lyon préfiguraient ce type d'accueil.

Depuis le 1er juillet 2016, ce dispositif est complété par une activité de 20 Lits d'accueil médicalisés (LAM). Implantée au sein de la Maison d'Hestia (Lyon 5<sup>ème</sup>), cette activité, nouvelle en région Auvergne-Rhône-Alpes doit à moyen terme s'installer sur le site de Villeurbanne à proximité de la Villa d'Hestia.

### Fiche d'identité

Date de création  
Les ACT d'Hestia : déc. 2005  
Les LHSS d'Hestia : déc. 2007

Coordonnées  
43-45, rue Antonin Perrin  
69100 Villeurbanne  
Tél. 04 69 16 70 00  
accueil@hestia-orsac.fr

Capacité d'accueil  
Les ACT d'Hestia : 22 places  
(17 en individuel et 5 en semi-collectif)  
Les LHSS d'Hestia : 30 lits

Personnel  
23 salariés, 19,81 ETP



L'entrée de la Villa d'Hestia,  
à Villeurbanne